

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation :
N° 2013_19_7

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

L' an deux mille treize , le mardi 21 mai à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Seance ordinaire Mairie, à , sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 02 Mai 2013

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean Pierre

Objet : Acquisition de la parcelle B 579

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est opportun d'acquérir une partie de la parcelle B 579 pour le projet de création d'un parking.

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'une partie de la parcelle B 579 pour une surface de 300 m² localisée le long de la rue du Prieuré, pour un montant total de 2 300,00€. Les frais de notaire et de géomètre restent à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'acquérir une partie de la parcelle B 579 pour une surface de 300 m² localisée le long de la rue du Prieuré, pour un montant total de 2 300,00 €;
- Décide de prendre en charge les frais de notaire et de géomètre;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT